



PLAN DE  
PERFORMANCE  
DES TERRITOIRES



# Les appels à projets Citeo

---

Pour dynamiser  
la collecte et le tri



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.

# Citeo vous accompagne vers plus de performances économiques et environnementales

Engagé pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers à coûts maîtrisés, Citeo poursuit la mise en œuvre des actions de sa **feuille de route pour atteindre en 2022 les objectifs nationaux de :**



**100 %**

des emballages dans le bac de tri



**75 %**

des emballages ménagers recyclés



**65 %**

des papiers graphiques recyclés

**Afin d'accompagner les acteurs** dans l'atteinte de ces objectifs communs, Citeo propose aux collectivités des mesures d'accompagnement spécifiques qui viennent compléter et renforcer ses autres soutiens financiers.

Ces mesures d'accompagnement visent ainsi à **soutenir les initiatives des collectivités locales et des opérateurs de tri** qui agissent en faveur de l'augmentation de la performance du recyclage, dans des conditions respectueuses de l'environnement et à des coûts maîtrisés.

# APPELS À PROJETS

## 2018

Tout au long de l'agrément, des aides à l'investissement des collectivités seront déclenchées par campagnes successives d'appels à projets, à raison d'une campagne en moyenne par an.

Le montant de ces aides s'élèvera à 190 M€ sur 2018-2022, soit 150 M€ pour la filière Emballages ménagers et 40 M€ pour la filière Papiers graphiques (frais de gestion et pilotage Citeo compris).

**La campagne d'appels à projets 2018 se déroulera en deux phases :**

**La 1<sup>re</sup> phase portera sur l'extension des consignes de tri et l'optimisation de la collecte. Elle sera destinée aux collectivités locales clientes des centres de tri sélectionnés en 2015-2016** pour passer en extension des consignes de tri dont tout ou partie du territoire n'est pas encore en extension, ou ayant étendu les consignes de tri sans avoir été sélectionnées dans le cadre d'un précédent appel à projets Citeo.

**La 2<sup>e</sup> phase sera engagée au 2<sup>e</sup> semestre et n'aura pas de limitation territoriale.** Elle portera sur l'extension des consignes de tri, l'optimisation de la collecte, l'adaptation des centres de tri au tri de tous les emballages, et plus globalement à l'amélioration des performances des centres de tri.

La phase 1 est lancée le 9 avril 2018 pour une clôture des candidatures prévue le 20 juillet et une annonce des résultats le 31 octobre.

**À NOTER**



# **PROJETS éligibles**

Chaque candidature devra démontrer que le projet déposé permet d'atteindre un double objectif : améliorer les performances de recyclage du territoire, et maîtriser les coûts de gestion des emballages et des papiers.

## **Quels sont les projets éligibles dès avril 2018 ?**

### **+ UN APPEL À CANDIDATURES SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI**

Pour être éligibles, les candidatures devront obligatoirement porter sur l'extension des consignes de tri. Ces projets seront financés par l'augmentation du soutien unitaire de tous les emballages en plastique (660 €/tonne) prévu au Contrat d'Action pour la Performance signé entre les collectivités locales et Citeo.

### **+ UN APPEL À PROJETS SUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE**

Les collectivités locales bénéficieront également d'une enveloppe de 6 à 9 M€ pour moderniser leurs dispositifs de collecte. Elles pourront profiter de candidater à l'extension des consignes de tri pour déposer en complément des projets d'optimisation de la collecte des emballages et des papiers qui seront, s'ils sont retenus, soutenus à hauteur de 60%.

### **Six leviers thématiques sont proposés sur ce sujet :**

- + l'amélioration de la desserte sur les zones non ou mal équipées,**
- + l'amélioration de la collecte de proximité,**
- + le développement de nouvelles collectes de proximité,**
- + le réduction de la fréquence de la collecte sélective en porte à porte**
- + l'harmonisation des schémas de collecte sur les territoires,**
- + l'amélioration du captage des papiers diffus pris en charge par le service public de prévention et de gestion des déchets.**

Qu'ils concernent l'extension des consignes de tri uniquement, ou l'extension des consignes de tri et l'optimisation de la collecte, les projets déposés devront nécessairement être accompagnés d'un plan de sensibilisation permettant d'expliquer aux habitants les changements opérés et de stimuler le geste de tri.



# CALENDRIER

## de la phase I

**2018**

**9 avril**



**Ouverture de l'appel à projets**

**20 juillet 2018**



Date limite de dépôt des dossiers de candidature

**Août à octobre**



Analyse des dossiers de candidature

**31 octobre**



Annonce de la sélection  
et publication des listes des lauréats

**Octobre 2018  
à janvier 2019**



Contractualisation avec les lauréats

### DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



Pour connaître les modalités exactes de candidature,  
rendez-vous sur le site internet :

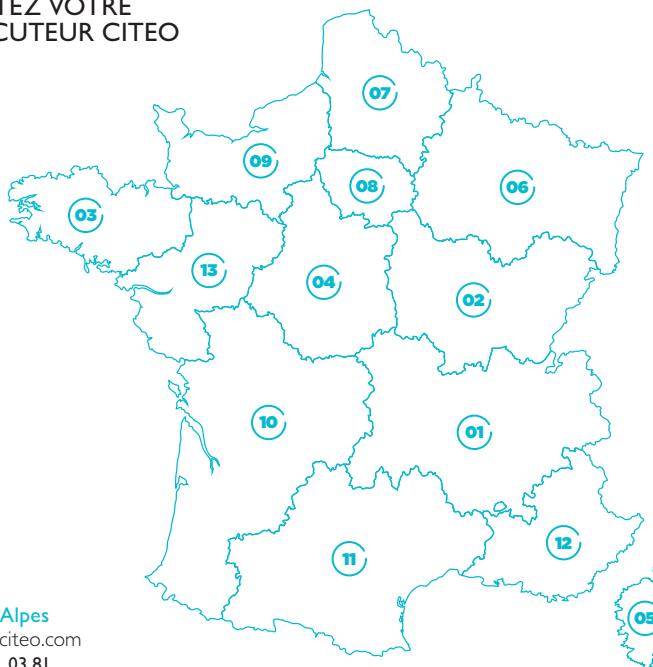
[citeo.com/plan-de-performance-des-territoires](http://citeo.com/plan-de-performance-des-territoires)

Vous y trouverez le cahier des charges de l'appel à projets, le dossier de candidature, et une application qui vous aidera à déterminer votre éligibilité à l'appel à projets. Les candidatures devront être déposées entre le 1<sup>er</sup> juin et le 20 juillet 2018 à l'adresse suivante : [performancesterritoires.citeo.com](http://performancesterritoires.citeo.com)



## VOUS AVEZ DES PROJETS POUR DYNAMISER LA COLLECTE ET LE TRI DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SUR VOTRE TERRITOIRE ?

CONTACTEZ VOTRE  
INTERLOCUTEUR CITEO



— 01

### Auvergne-Rhône-Alpes

sandrine.thesillat@citeo.com  
Téléphone : 04 72 81 03 81

— 02

### Bourgogne-Franche-Comté

patricia.jehl@citeo.com  
Téléphone : 03.88.78.92.03

— 03

### Bretagne

aurelie.dubaile@citeo.com  
Téléphone : 02 41 22 18 96

— 04

### Centre-Val de Loire

aurelie.dubaile@citeo.com  
Téléphone : 02 41 22 18 96

— 05

### Corse

christine.leuthymolina@citeo.com  
Téléphone : 04 13 94 11 90

— 06

### Grand Est

patricia.jehl@citeo.com  
Téléphone : 03 88 78 92 03

— 07

### Hauts-de-France

jennifer.decadet@citeo.com  
Téléphone : 03 20 06 75 10

— 08

### Île-de-France

laurence.cavallini@citeo.com  
Téléphone : 01 81 69 07 06

— 09

### Normandie

jennifer.decadet@citeo.com  
Téléphone : 03 20 06 75 10

— 10

### Nouvelle Aquitaine

sandrine.andrieux@citeo.com  
Téléphone : 05 55 36 80 65

— 11

### Occitanie

laure.poddevin@citeo.com  
Téléphone : 05 61 19 07 50

— 12

### Sud

christine.leuthymolina@citeo.com  
Téléphone : 04 13 94 11 90

— 13

### Pays de la Loire

aurelie.dubaile@citeo.com  
Téléphone : 02 41 22 18 96